

# LA LETTRE DU MAIRE

Document consultable en ligne : [www.sellessaintdenis.com](http://www.sellessaintdenis.com)

Sellois, Selloises, chers amis,

**LE** Printemps est là. Les hirondelles de retour préparent leurs premières nichées. La nature s'est rapidement parée de toutes ces couleurs printanières illustrant le renouveau pour les plantes et les animaux et quelque part le nôtre aussi. Du renouveau, vous avez choisi d'en faire en ce qui concerne la nouvelle équipe municipale à laquelle vous avez fait confiance. Personnellement j'exprime une nouvelle fois à toutes et à tous mes sincères remerciements pour cette confiance. Pour permettre à chacun des nouveaux élus, auxquels j'associe aussi ceux qui repartent, de s'exprimer et de donner le meilleur d'eux-mêmes, je vous invite à bien réfléchir à cette citation de Charles-Augustin Sainte-Beuve: « Il n'y a qu'une manière de bien comprendre les hommes, c'est de ne point se hâter en les jugeant »

## LOCAL COMMERCIAL 1 RUE DE L'ÉGLISE

La recherche d'activité se fait en tenant compte de l'avis de la population. Plusieurs candidats construisent actuellement des projets. Les intéressés doivent nous en fournir une version aussi complète que possible qui sera étudiée avec minutie par le Conseil Municipal avant toute décision. Par ailleurs l'idée d'y déplacer le cabinet médical n'a pas été totalement écartée.

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE PLAISANCE

Les travaux du premier secteur, connexion avec la D 724 sont terminés. Les derniers aménagements paysagers sont en cours. Les travaux d'une nouvelle tranche ne seront pas entrepris avant la fin de l'année 2014.

## CABINET MÉDICAL

Les devis seront demandés dès que possible pour la remise en état des pièces. Les dits travaux seront plus importants que prévu compte tenu du temps écoulé durant lequel il n'y a eu ni chauffage ni aération.

## DOSSIERS MÉDICAUX

Comme envisagé précédemment, M. le Docteur MALBRANCK représentant l'ordre des médecins pour le Loir et Cher est venu en Mairie le vendredi 25 avril 2014 pour commencer à remettre aux habitants demandeurs, leurs dossiers médicaux. Une inconnue existait avant le départ de cette journée. C'était la qualité du classement des dossiers. La pire des hypothèses s'est vérifiée : nécessité de reprendre tout le classement alpha numérique pour pouvoir trouver rapidement le dossier appartenant à telle ou telle personne. Le Docteur MALBRANCK n'a donc pas

pu remettre beaucoup de dossiers. Il a estimé à 3 ou 4 les journées de tri et classement à opérer avant de reprendre la distribution des dossiers. Les intéressés seront prévenus ultérieurement de la date de reprise de la distribution.

## MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS PARTICIPATION CITOYENNE

Un complément de signalétique s'est avéré nécessaire pour une meilleure lisibilité. Les nouveaux panneaux seront posés avant l'été.

## PERSONNEL COMMUNAL

- Trois personnes titulaires, agents des Services Techniques, sont en arrêt maladie.
- Karen VERONNEAU a repris le travail fin avril comme prévu.
- Véronique CIRET, animatrice de l'Agence Postale Communale a été intégrée en qualité d'agent territorial stagiaire.

## VENTE DE LA FERME DE LA RUE, PARTIE CHÈVRERIE

La transaction immobilière est en cours. Par l'entremise de notre Notaire, Maître Magali MONCHAUSSE, le compromis de vente a été signé. La signature de l'acte définitif ne devrait plus tarder. Il est **une nouvelle fois rappelé** que le changement de propriétaire n'implique pas du tout l'arrêt des activités de la chèvrerie.

Au contraire, Armelle MALFILATRE entend développer et diversifier son activité formalisant ainsi un projet sur lequel elle travaille depuis plusieurs années et qui enrichira un peu plus l'image de Selles Saint Denis.



## **TAILLE ET NETTOYAGE DES VÉGÉTAUX PRIVÉS DÉBORDANT SUR LE DOMAINE PUBLIC**

En parcourant les rues du village il apparaît encore de ci, de là des végétaux appartenant à des riverains et qui débordent largement sur l'emprise publique, trottoir ou rue. Il serait dommage que pour rétablir le droit à chacun de circuler en toute sécurité dans le village, nous soyons conduits à contraindre ceux qui par négligence n'ont pas taillé leurs végétaux depuis un certain temps. Merci de votre compréhension.

## **NETTOYAGE DES PASSAGES BUSES**

Les fortes précipitations de ces semaines passées ont créé des inondations et révélé des anomalies d'écoulement dans les fossés à cause de la faiblesse de la pente mais aussi à cause du manque d'entretien des passages busés mis en place par les riverains pour accéder à leurs parcelles.

**Il est rappelé que le nettoyage des passages busés sur un fossé, pour un écoulement correct des eaux de ruissellement, est à la charge du riverain.**

Coté commune, les travaux de curage des fossés à l'intérieur du village, suspendus en 2013, seront repris en 2014.

En dehors des panneaux de bourg l'entretien des fossés le long des voiries est de la responsabilité du Conseil Général Direction des Routes.

## **SOUSCRIPTION NATIONALE PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Tous les habitants de Selles Saint Denis intéressés par la remise en état d'un élément du patrimoine communal, l'Eglise Saint Denis, sont invités à rechercher dans leurs relations et connaissances toute personne qui verrait un intérêt à participer à la souscription nationale lancée par la Fondation du Patrimoine pour aider à réunir tout ou partie des 600 000 € nécessaires à la remise en état de cet édifice. Pour les personnes qui seraient intéressées, les bons de souscription à adresser à la Fondation du Patrimoine, se retirent en Mairie ou auprès de l'Association communale pour la Sauvegarde de l'Eglise.

## **HABITANTS DE SELLES SAINT DENIS AYANT ATTEINT L'AGE DE 70 ANS.**

Différentes actions sont organisées tout au long de l'année pour cette tranche de la population. Pour permettre aux élus et aux services de n'oublier personne, il est important que les habitants actuels et surtout les nouveaux arrivants ayant atteint 70 ans, qui n'auraient pas reçu le colis de fin d'année ou n'auraient pas été invités au repas du dernier dimanche d'avril, viennent se faire connaître rapidement en Mairie.

## **LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EST EN ORDRE DE MARCHE**

La nouvelle équipe municipale est déjà bien au travail. Comme cela ressort des derniers comptes rendus de Conseil Municipal les réunions des commissions et des comités consultatifs sont en place. Je souhaite que les associations, et tous les habitants prennent comme leurs élus un nouveau départ, et qu'en regardant l'avenir, et l'héritage que nous souhaitons laisser à nos enfants et petits enfants, nous travaillions mieux ensemble dans la solidarité et avec la concertation franche et l'esprit de solidarité qui caractérise des adultes responsables.

## **SANTÉ DES FINANCES COMMUNALES**

Comme je l'ai déjà expliqué précédemment à certains d'entre vous, je vous communiquerai dans les prochaines lettres du Maire (avant les vacances d'été si possible), des informations précises et assorties d'indicateurs visualisables, sur la santé de nos finances communales.

## **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Comme le suggère un lecteur assidu, si le développement d'un sujet de la présente *Lettre du Maire* vous intéresse, et de surcroît vous fait désirer plus d'informations, n'hésitez pas à appeler la mairie pour prendre un rendez-vous.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à *La Lettre du maire*, et souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture.

Le Maire,

Pierre MAURICE

